



**COMPTE-RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25 juin 2019 à 20 heures**

L'an deux mil dix-neuf le vingt-cinq juin à vingt heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de la BÂTIE-MONTGASCON, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Gilbert JOYE, Maire.

PRESENTS : Monsieur Gilbert JOYE, Madame Hélène BERTHET, Didier PERRIN, Monsieur René BALMAIN, Madame Ghyslaine BILLAUD, Mesdames et Messieurs Jean-Claude MARCET, Denise VERGNAUD, Françoise PONCET, Thierry DUCROUX, Françoise MALLEIN Virginie TERNACLE, Fabrice NEBBIA, Eric GUILLAUD

EXCUSES : Mesdames Marie BUISSONNET, Maryline SARRAZIN, Messieurs Richard POULET, Valentin GONZALEZ

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Fabrice NEBBIA

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte rendu de la séance précédente.

COMPTE-RENDU REUNIONS & COMMISSIONS

Commission Affaires Scolaires : rapporteur Monsieur Eric Guillaud

Au cours du Conseil d'Ecole du 25 juin, Madame la Directrice annonce que deux enseignants titulaires seront affectés à l'école, à la rentrée de septembre.

Elle fait ensuite le bilan des activités réalisés au cours du dernier trimestre. En raison du report de l'examen du brevet des collèges la visite du Collège pour les CM2 a été annulée.

Madame Morcillo fait la présentation des projets pour l'année 2019/2020. En raison des travaux de la piscine des Abrets en Dauphiné, les élèves de CP/CE1 se rendront à la piscine de La Tour du Pin du 23 septembre au 06 décembre.

Les effectifs pour la rentrée, à répartir sur 8 classes, sont actuellement de :

- petite section	28
- moyenne section	32
- grande section	23
- CP	22
- CE 1	31
- CE 2	24
- CM 1	28
- CM 2	20

Soit un total de 208 inscrits.

Monsieur Eric Guillaud rappelle le concours Eureka (mathématiques) dont la finale s'est déroulée à La Bâtie. La Directrice remercie la Mairie et notamment Madame Ghyslaine Billaud et Monsieur Eric Ghilardi pour l'aide qu'ils ont apportée à l'installation de la Salle d'Animation.

Monsieur Vallier, Inspecteur d'Académie avait également fait part de ses remerciements par mail à la Mairie.

INTERCOMMUNALITE : rapporteur Monsieur le Maire

PLUi

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'elle va devoir se prononcer sur d'éventuels emplacements réservés à définir ainsi que sur des bâtiments communaux ou éléments du patrimoine remarquables à protéger (châtaignier répertorié par la FRAPNA). Une carte des aléas devra également être réalisée.

Il rappelle les points sur lesquels la Commune se prononce défavorablement, à savoir :

- La hauteur à l'égoût de toit (3 mètres)
- La pente de toit (60 %)
- Le dépassé de toiture (50 cm).

DELIB.2019-04-14 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS 2019

Monsieur le Maire rappelle la répartition des subventions sur les deux années précédentes :

ACTIVITE	SOCIETE	2018	2019
SPORT	ACCA : assoc.de chasse	200.00	200.00
	ACCA Subv.exceptionnelle	200.00	-
	USM : club de foot	1200.00	1 200.00
	Amicale Boules	305.00	305.00
	Tennis Club St-André/La Bâtie/Les Abrets	230.00	230.00
	Randonnée Batiolane	100.00	100.00
EDUCATION	Sou des Ecoles	1 000.00	1 000.00
	Déleg.Cant.Educ. Nationale	20.00	20.00
	MFR le Village St-André (35 €/élève)	35.00	70.00
	MFR Mozas (35 €/élève)	105.00	140.00
	MFR La Grive (35 €/élève)	70.00	35.00
	MFR Eyzin-Pinet (35 €/élève)	35.00	35.00
	Centre Educ.C.Veyron (35 €/élève)	35.00	35.00
	EFMA	105.00	210.00
	AFR (périscolaire)	4 500.00	5 500.00
ANCIENS COMBATTANTS	FNACA	76.00	76.00
	Souvenir Français	20.00	20.00
CULTURE	Art et Culture	152.00	152.00
	Lire à La Bâtie	500.00	500.00
DIVERS	Amicale des Sapeurs-Pompiers	610.00	610.00
	Comité des Fêtes (Comice)	1 200.00	-
	Union Paroissiale	122.00	122.00
	Amicale du Personnel Communal	76.00	76.00
	ISACTYS	333.00	-
SANTE	Ligue contre le Cancer	120.00	120.00
	Amicale des Donneurs de Sang	140.00	140.00
TOTAL		11 489.00	10 896.00
PREVISION BUDGETAIRE DISPONIBLE		10 000.00	12 000.00
		- 1 489.00	1 104.00

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE à la majorité des membres présents, les propositions de Monsieur le Maire,

DIT que les crédits sont prévus au budget primitif 2019, au chapitre 65.

**DELIB.2019-04-15 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
AU TITRE « VOIRIE »**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal, des travaux de voirie qui seront réalisés au cours de l'exercice 2019 :

- Chemin des Mouilles 3 789.00 € HT
- Chemin du Lavoir 13 550.00 € HT
- Chemin du Vernay 6 461.00 € HT.

Il signale que ces travaux peuvent bénéficier d'une aide du Département au titre de 2019, programme voirie et propose de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE la demande de subvention relative aux travaux de voirie pour un montant de 23 800.00 € HT

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de l'opération.

**DELIB.2019-04-16 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
AU TITRE DES AMENDES DE POLICE**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'Etat rétrocède aux Communes les recettes provenant des amendes de police. Ces produits sont répartis entre les Communes de moins de 10 000 habitants.

Par conséquent, Monsieur le Maire propose de solliciter une aide auprès du Département au titre de la répartition des amendes de police pour les opérations suivantes :

- Mise en sécurité des piétons Route du Pontet (trottoirs) 40 000 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

DECIDE de réaliser les travaux consistant en la création d'un cheminement piéton, Route du Pontet

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de l'opération.

**DELIB.2019-04-17 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
AU TITRE « ACCESSIBILITE PMR »**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal, des travaux de mise en accessibilité des personnes à mobilité réduite prévus, à la Salle Philomène et au Local des Associations.

Il signale que ces travaux peuvent bénéficier d'une aide du Département au titre de 2019, programme accessibilité et propose de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE la demande de subvention relative aux travaux suivants

- Salle Philomène 18 700.00 € HT
- Local des Associations 60 000.00 € HT

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de l'opération.

A noter que les travaux ne pourront pas démarrer avant la notification de la subvention qui sera actée lors de la prochaine conférence territoriale qui se tiendra fin septembre/début octobre.

**DELIB.2019-04-18 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION AU TITRE DU
« BONUS RURALITE » POUR L'INSTALLATION D'UN JEU DANS LE JARDIN DE VILLE**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal, du projet d'installation d'un jeu dans le Jardin de Ville dont la structure utilise un espace de 6.18m x 5.16 m x 2.94 m.

Le coût s'élève à 28 230.17 € HT.

Monsieur le Maire propose d'acquérir cette structure qui apportera un plus au Jardin de Ville déjà bien fréquenté par les parents et leurs jeunes enfants et de demander l'aide de la Région au titre du « bonus ruralité ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE l'achat du jeu

APPROUVE la demande de subvention auprès de la Région

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de l'opération.

**DELIB.2019-04-19 DEMANDE D'AIDE DE L'ETAT DANS LE CADRE DE LA DETR AU TITRE
« ACCESSIBILITE PMR AUX ERP »**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal, des travaux de mise en accessibilité des personnes à mobilité réduite prévus, à la Salle Philomène et au Local des Associations :

Il signale que ces travaux peuvent bénéficier d'une aide de l'Etat au titre de la DETR 2019, programme accessibilité PMR aux établissements recevant du public et propose de solliciter une subvention selon le plan de financement ci-dessous :

DEPENSES		FINANCEMENT	
Coût des travaux	78 700.00 € HT	Subvention Conseil Départemental	
			43 285.00 € (55 %)
Divers et imprévus	7 800.00 € HT	DETR	23 787.50 € (27.5 %)
		Autofinancement	19 427.50 €
TOTAL	86 500.00 € HT	TOTAL	86 500.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE la demande de DETR relative aux travaux suivants

- Salle Philomène 18 700.00 € HT
- Local des Associations 60 000.00 € HT

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de l'opération.

TRAVAUX ET PROJETS EN COURS

- voirie

Monsieur Didier Perrin fait le point sur les travaux de fauchage et d'égavage en cours de réalisation ;

et sur les travaux de voirie prévus :

- Chemin des Mouilles..... 3 789.00 € HT
- Chemin du Lavoir..... 13 550.00 € HT
- Chemin du Vernay..... 6 461.00 € HT

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'un cheminement piéton sera créé, Route du Pontet, objet de la délibération 2019-04-16 ci-dessus.

- bâtiments

Monsieur René Balmain informe l'Assemblée des travaux engagés :

- Reprise du sol de la salle de motricité à l'école pendant l'été
- Nettoyage de la toiture de l'Eglise (Les arbres de la propriété riveraine devront être soit, élagués, soit abattus. Madame Berthet se rendra chez les propriétaires afin d'obtenir leur autorisation pour faire intervenir une entreprise.)
- L'appel d'offres pour les travaux de remise aux normes de l'électricité de l'Eglise a été lancé. Les offres doivent être déposées avant le 16 juillet pour une ouverture des plis prévue le 30 juillet.
- Le jeu du Jardin de Ville sera installé en semaine 28 ou 29.
- Salle Philomène
 - Remplacement des stores
 - Réfection en peinture du pignon sud

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

- Etang de Malseroud : rapporteur Monsieur Didier Perrin

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible de l'étang de Malseroud, la Communauté de Communes Les Vals du Dauphiné, gestionnaire du site, a organisé un comité de site le 18 juin avec l'ordre du jour suivant :

- Suivi, entretien du site petits travaux prévus en 2019
- Modalités de vidange et réparation des ouvrages de l'étang : la Communauté de communes a obtenu l'accord de l'état en février.

Un curage sera nécessaire pour consolider les berges.

- Mutuelle de village : rapporteur Monsieur le Maire

Monsieur le Maire rappelle que la réunion publique prévue, aura bien lieu le 19 juillet prochain à 17h30 à la Salle Philomène, en présence des représentants de Santé Mut'Roanne pour présenter le principe de la mutuelle de village à la population. A cet effet, il est demandé aux élus de distribuer un flyer d'information.

- Vidéo protection : rapporteur Monsieur le Maire

Monsieur le Maire présente le diagnostic de vidéo protection réalisé sur La Bâtie par la cellule PTM de l'Isère. Trois sites sont retenus :

- Mairie et abords (Ecole, commerces...)
- Salle d'Animation/arrière de l'Ecole
- Entrée de ville Rue des Canuts/Rue des Tisserands

Après discussion, la partie Mairie et abords est retenue dans un premier temps. Une assistance à maîtrise d'ouvrage sera mandatée afin d'obtenir un chiffrage précis et de monter le dossier administratif.

- Fresque Mur du Pontet

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée un projet de fresque sur le mur du parking du Pontet. Ce mur est composé de 9 alvéoles qui pourraient être le support d'une histoire ou d'une progression dans le dessin. Monsieur le Maire suggère de mener ce projet en commun ; Mairie, Ecole, Centre de Loisirs et service jeunesse des VDD.

- Contournement d'Aoste

Les travaux du contournement d'Aoste rentrent dans une nouvelle phase avec le lancement, suite à l'achèvement des fouilles archéologiques, de la réalisation de la section centrale du contournement.

La coupure de la RD 1516 est nécessaire pour permettre la réalisation d'un nouveau pont situé à proximité du carrefour situé à l'intersection du contournement et de la RD 1516.

Elle interviendra à compter du 8 Juillet pour une durée d'environ 5 mois. Une signalisation mise en place au droit de la coupure et un itinéraire de déviation sera jalonné par la RD1075 et la RD 592.

Une communication sera effectuée au début du mois de juillet par l'intermédiaire d'un flyer, distribué dans les boîtes aux lettres des communes situées à proximité de la coupure : Aoste, Chimilin, Corbelin, Granieu, La Batie-Montgascon, Les Abrets en Dauphiné, Les Avenières-Veyrins-Thuellin, Romagnieu, Saint-Genix-sur-Guiers.

- SEMCODA : rapporteur Monsieur le Maire

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le projet « Magnolia » est toujours à l'ordre du jour. La SEMCODA est en attente d'une réponse de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de l'opération. La consultation des entreprises sera ensuite lancée.

- Amicale du personnel des VDD

L'Amicale du personnel de la Communauté de Communes les Vals du Dauphiné propose une mutualisation aux Mairies du territoire. Le principe est le suivant :

- Une cotisation de 10 € par an est demandée à chaque agent souhaitant adhérer à l'amicale
- Une participation de 10 € par agent adhérent est demandée aux Communes qui souhaitent faire bénéficier leurs agents de la mutualisation.

Madame Françoise Lamberet, Secrétaire générale de la Mairie, représentant le personnel municipal suggère dans un but social d'égalité entre les agents, que la Collectivité prenne en charge la totalité des cotisations (part communale et part salariale).

Après discussion, Monsieur le Maire décide de reporter cette question au prochain Conseil Municipal.

- **Canicule : rapporteur Monsieur le Maire**

Dans le cadre du plan canicule initié par l'Etat, Madame Hélène Berthet a visité les personnes âgées et leur a remis une plaquette d'information.

Fin de séance à 23 heures 30

Gilbert JOYE Maire	Hélène BERTHET 1 ^{er} adjoint	Didier PERRIN 2 ^{ème} adjoint	René BALMAIN 3 ^{ème} adjoint
Ghyslaine BILLAUD 4 ^{ème} adjoint	Jean-Claude MARCET	Denise VERGNAUD	Richard POULET Absent
Françoise PONCET	Thierry DUCROUX	Valentin GONZALEZ Absent	Françoise MALLEIN
Maryline SARRAZIN Absente	Virginie TERNACLE	Fabrice NEBBIA	Eric GUILLAUD
Marie BUISSONNET Absente			